



Conditions générales de l'ePortail

1. Généralités

1.1 Objet

La plateforme ePortail est un moyen de communication entre les clients (affiliés, au sens de l'art. 64 LAVS) et la Caisse de compensation du canton de berne (ci-après CCB) permettant le transfert de données sécurisées.

1.2 Conclusion du contrat

Le contrat d'utilisation est conclu au moment de la réception par le client de son identifiant d'utilisateur (cf. pt 2.1). A la conclusion du contrat, la CCB met à la disposition du client les services offerts par la plateforme ePortail. Le client s'engage en contrepartie au respect du contrat et des présentes conditions générales qui en font partie intégrante, ainsi qu'à se conformer aux instructions d'utilisation qui lui seront remises.

2. Accès à l'ePortail

2.1 Marques d'identification

La CCB transmet par courriel automatique au client l'identifiant d'utilisateur requis pour accéder à l'ePortail.

2.2 L'utilisateur est tenu de modifier le mot de passe dès sa première connexion au service. La CCB n'est en aucun cas responsable d'éventuels dommages causés du fait de l'utilisation de la plateforme au moyen du mot de passe originel.

2.3 Une fois l'utilisateur identifié, la CCB est en droit de le considérer comme habilité par le client à accéder à l'ePortail sans qu'il doive fournir d'autres preuves de son autorisation. Il peut dès lors valablement utiliser les fonctionnalités offertes par l'ePortail.

2.4 La CCB a exécuté correctement ses obligations lorsqu'elle a donné suite aux ordres de transmissions des données qui lui sont parvenus par l'intermédiaire de l'ePortail.

2.5 Le client reconnaît sans réserve tous les actes effectués par la CCB sur la base d'ordres transmis par un utilisateur au moyen de l'ePortail sans confirmation écrite. Il reconnaît également que toutes les instructions et communications qui parviennent

3. Devoir de diligence du client et des personnes autorisées

L'utilisateur est tenu de garder secret ses marques d'identifications afin d'éviter un emploi abusif, et de ne les communiquer qu'aux utilisateurs qu'il autorise à accéder à l'ePortail. Les mots de passe personnels ne doivent pas être conservés par écrit. Si l'utilisateur a une raison de craindre qu'un mot de passe soit parvenu à la connaissance d'un tiers non autorisé, il a l'obligation de modifier immédiatement ce mot de passe. Le client supporte tous les risques résultant de la connaissance par un tiers des marques d'identification de l'utilisateur.



4. Exclusion de la responsabilité de la CCB

- 4.1 La CCB n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et au caractère complet des données transmises.
- 4.2 La CCB ne peut en aucun cas garantir le lien par le réseau entre la CCB et le client. La CCB décline toute responsabilité pour les dommages que pourrait subir le client suite à des déficiences techniques du réseau Internet.
- 4.3 La CCB n'assume pas non plus une quelconque responsabilité pour tout éventuel dommage causé à l'équipement du client.
- 4.4 La responsabilité de la CCB ne peut être reconnue qu'en application de l'art. 70 de la Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS, RS 831.10), et de la loi portant introduction de la loi fédérale du 20 décembre 1946 sur l'assurance-vieillesse et survivants (RSN 820.10). Aucun chef de responsabilité supplémentaire ne peut naître du fait de la mise à disposition de la plateforme ePortail.

5. Modification des conditions générales

La CCB se réserve le droit de modifier en tout temps les conditions générales.

6. Résiliation

Le client et la CCB peuvent, en tout temps, mettre fin à l'utilisation de l'ePortail moyennant une communication de la résiliation.

7. Protection des données

La CCB s'engage à traiter les données fournies par le client dans le respect des normes applicables à son activité.

8. For juridique

Le for de toute éventuelle action fondée sur les présentes conditions générales est au siège de la CCB: Caisse de compensation du canton de Berne, Chutzenstr. 10, 3007 Berne.